

Embargo 10 settembre 2020 12h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles zones d'emplois en Nouvelle-Aquitaine : une spécialisation agricole dans une zone sur trois

En 2020, fondée sur une méthode renouvelée, une nouvelle partition de la région Nouvelle-Aquitaine en zones d'emploi (ZE) dessine 33 territoires au tissu économique varié. Un tiers de ces dernières est spécialisé dans l'agriculture au sein de la région la plus agricole de France. Certaines ZE au nord de la région sont tournées vers l'industrie avec également une facette agricole notable. L'activité liée au tourisme prédomine dans l'économie locale de quatre ZE, principalement sur la façade atlantique. L'ensemble de ces territoires à forte orientation économique représente près de 30 % des emplois régionaux. Plus diversifiée, la ZE de Bordeaux en regroupe à elle seule 22 %, avec une concentration importante de fonctions métropolitaines, cependant moindre par rapport à la plupart des ZE hébergeant une métropole. Principal pôle d'emploi de la région, Bordeaux attire de nombreux actifs des zones agricoles ou touristiques au voisinage. Les ZE des autres grandes agglomérations néo-aquitaines offrent aussi plus d'emplois qu'elles ne comptent d'actifs occupés. Les activités du tertiaire non marchand y sont bien implantées. D'autres ZE, de taille plus modeste et à économie diversifiée, complètent le panorama de ce nouveau découpage.

33

zones d'emploi

redessinées en 2020, en
Nouvelle-Aquitaine

6 catégories

de zones d'emploi, à orientation économique différente



Source : Insee, Recensement de la population 2016

Tous les résultats de l'étude dans l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°91 : **Nouvelles zones d'emplois en Nouvelle-Aquitaine : une spécialisation agricole dans une zone sur trois**

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du 10 septembre 2020 à 12h00.

CONTACT PRESSE :

- Insee : Violette FILIPOWSKI - 05 57 95 03 89 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr